AR PREFECTURE

063-200070712-20180531-20180531_10-DE Regu le 15/06/2018



DÉLIBÉRATION

N° 20180531-10

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 31 MAI 2018 à 18H30

Séance présidée par : Tony BERNARD, Président

Date de la convocation: 24 mai 2018

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Thiers Dore et Montagne s'est réuni le 31 mai 2018 à 18h30, Avenue du Général De Gaulle 63300 THIERS.

Conseiller.e.s présent.e.s :

Daniel LAFAY, Bernard LORTON, Ludovic COMBE, Jean-Pierre DUBOST, Philippe BLANCHOZ, Tony BERNARD, Christiane SAMSON, Catherine MAZELLIER, Jeannine SUAREZ, André IMBERDIS, Thomas BARNERIAS, Daniel BERTHUCAT, Jean Louis GADOUX, Aline LEBREF, Beatrice ADAMY, Michel GONIN, Serge PERCHE, Jacques COUDOUR, Patrick SAUZEDDE, Bernard VIGNAUD, Patrick SOLEILLANT, Bernard GARCIA, Daniel BALISONI, Didier ROMEUF, Philippe OSSEDAT, Frédérique BARADUC, Serge FAYET, Paul PERRIN, Serge THEALLIER, Abdelhraman MEFTAH, Nicole GIRY, Stéphane RODIER, Martine MUNOZ, Paul SABATIER, Gérard BAUREZ, Marie-Noëlle BONNARD, Benoît GENEIX, Thierry DEGLON, Claude GOUILLON-CHENOT, Françoise KORCZENIUK, Thierry BARTHELEMY, Didier CORNET, Jean-François DELAIRE, Pierre ROZE.

Conseiller.e.s ayant donné pouvoir :

Olivier CHAMBON à Bernard GARCIA Marcel BARGEON à Jean-Pierre DUBOST Philippe CAYRE à Christiane SAMSON Marc DELPOSEN à Jeannine SUAREZ Gérard GRILLE à Daniel BERTHUCAT Pépita RODRIGUEZ à Bernard VIGNAUD Claude NOWOTNY à Abdelhraman MEFTAH Jacqueline MALOCHET à Thierry DEGLON Farida LAÏD à Benoît GENEIX

Conseiller.e.s absent.e.s: Ghislaine DUBIEN, Eric CABROLIER, Jany BROUSSE, Carine BRODIN, Hélène BOUDON

Conseiller.e.s suppléant.e.s ayant voix délibérantes : José MONRUFFET, Guy PRADELLE, Sylvie CHAUNY

Secrétaire de séance : Thomas BARNERIAS

CONVENTION AVEC L'ASSOCIATION DÉTOURS POUR LA RÉALISATION D'UN CHANTIER D'INSERTION

Conseillers en exercice :

58

Conseillers présents :

44

Suppléants ayant voix délibérantes :

3

Conseillers représentés :

9

Total votants:

56



Rapporteur : Bernard VIGNAUD, Vice-Président

AR PREFECTURE

063-200070712-20180531-20180531_10-DE

Regu le 15/06/2018

Vu la délibération de la Communauté de Communes Thiers Dore et Montagne n°20170404-10 en date du 04 avril 2017, approuvant les termes de la convention avec l'association DETOURS, pour la réalisation d'un chantier d'insertion,

Le rapporteur propose que la Communauté de Communes porte une nouvelle action d'insertion professionnelle et sociale en 2018, dans le cadre du Plan Départemental de l'Insertion (PDI), en faisant réaliser par l'Association DETOURS divers travaux de maçonnerie et d'entretien du patrimoine bâti de la Communauté de Communes Thiers Dore et Montagne et des Communes qui la composent.

Dans ce cadre, il convient de conventionner avec l'Association DETOURS. Pour l'année 2018, le nombre de jours est estimé prévisionnellement à 179, représentant un montant de 40 000 €. Cette somme sera réglée en totalité par la Communauté de Communes, qui refacturera aux Communes, les jours effectués par l'association pour leur compte.

Ayant entendu l'exposé qui précède,

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Approuve les termes de la convention avec l'Association DETOURS,
- Autorise le Président à signer ladite convention.

TOTAL VOTANTS: 56 **TOTAL DES VOIX EXPRIMÉES: 56**

Abstentions:

Conseillers présents: 47

Représentés: 9

Contre:

Pour: 56

Pour ampliati

certifiée conforme, Le Président,

Maire de Châteldon

